

## **PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 21 FEVRIER 2019**

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni le jeudi 21 février 2019, à 20h30 sous la présidence de Monsieur Sébastien HUET, le Maire.

Etaient présents : , Mrs Jean FRAYSSE, Didier DUBOIS, Patrice LEFFRAY et Mmes Julie HEURTELOUP, Aurélie COURCELLE, Catherine WEISS

Etaient absents: Mme Patricia RIVOIRE, Mrs Jean-Claude BESNARD et Cédric BODEREAU

Date de convocation : 09/02/2019

### Ordre du jour :

- Chemin rural n°41 : Proposition d'achat CR n°41
- Participation Sivos Vègre et Doucelle 2019
- Subvention aux associations
- DETR / DSIL 2019 : Projet MAM et Logement
- Devis Horloge et cloche de l'église
- Préparation Budget 2019
- Affaires diverses

### **DETR / DSIL 2019 : Projet MAM + logement**

Dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux et Dotation de Soutien à l'Investissement Public Local, pour l'année 2019 le projet susceptible d'être éligible est :

#### **1 – Réhabilitation d'un bâtiment communal**

Après délibération, le conseil municipal adopte le projet précité, décide de solliciter le concours de l'Etat et arrête les modalités de financement suivantes :

<b>Origine des financements</b>	<b>Montant</b>
Maître d'ouvrage	174 000 €
Fonds Européens (à préciser)	
DETR et DSIL	174 000 €
FNADT	
Conseil Régional	
Conseil Général	
Autre collectivité (à préciser)	
Autre public (à préciser)	
Fonds privés	
<b>TOTAL</b>	<b>348 000 €</b>

Le conseil :

- autorise M. le Maire à déposer une demande au titre de la DETR et DSIL pour l'année 2019
- atteste de l'inscription du projet au budget de l'année en cours
- atteste de l'inscription des dépenses en section d'investissement
- atteste de la compétence de la collectivité à réaliser les travaux

**Délibération n°20190201**

### **Chemin rural n°41 : Proposition d'achat**

Suite aux entretiens avec Mrs Vovard et Mr Lion, Monsieur le Maire présente le contenu de ces demandes pour un éventuel achat pour des portions de chemin n°41.

Le conseil confirme les conditions habituelles de cession soit 1 € /m<sup>2</sup>.

Cet ordre du jour ne fait l'objet d'aucune délibération.

### **Subvention aux associations 2019**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'allouer les subventions suivantes pour l'année 2019 :

Nom de l'organisme	Montant de la subvention
Association Génération Mouvement	150.00 €
Nombre de votants : 8	8 Pour ; 0 Contre ; 0 abstention
Société des fêtes	1300.00 €
Nombre de votants : 8	8 Pour ; 0 Contre ; 0 abstention
Société des Pêcheurs	250.00 €
Nombre de votants : 7	7 Pour ; 0 Contre ; 0 abstention
Association ECLA	150.00 €
Nombre de votants : 8	8 Pour ; 0 Contre ; 0 abstention
Association locale ANC AFN	150,00 €
Nombre de votants : 7	7 Pour ; 0 Contre ; 0 abstention
Subvention Assainissement	2050,00 €
Nombre de votants : 8	8 Pour ; 0 Contre ; 0 abstention

#### ***Délibération n°20190202***

### **Participation Sivos Vègre et Doucelle 2019**

Monsieur le Maire présente la participation de la commune d'Epineu le Chevreuil au Sivos Vègre et Doucelle pour l'année 2019.

Cette participation s'élève à 42 722.26 € annuelle.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte cette participation.

Elle sera versée mensuellement de janvier à octobre 2019 soit 4 272.23 € / mois.

Une régularisation pour le mois de janvier et février 2019 sera réalisée en mars.

#### ***Délibération n°20190203***

Plus aucun point n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22H50.

<b><i>Sébastien HUET</i></b>	
<b><i>Didier DUBOIS</i></b>	
<b><i>Jean FRAYSSE</i></b>	
<b><i>Julie HEURTELOUP</i></b>	
<b><i>Catherine WEISS</i></b>	
<b><i>Patricia RIVOIRE</i></b>	
<b><i>Aurélie COURCELLE</i></b>	
<b><i>Patrice LEFFRAY</i></b>	
<b><i>Jean-Claude BESNARD</i></b>	
<b><i>Cédric BODEREAU</i></b>	